



CONSEIL COMMUNAL D'ORON

Rapport de la commission des finances

Concernant le préavis municipal no 9/2018
Crédit d'investissement de CHF330'000.00 pour la réfection de la route communale Bussigny-sur-Oron – Saint- Martin à Bussigny-sur-Oron



Conseil
communal

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Commune d'Oron
Le Bourg 9
1610 Oron-la-Ville

La Commission des finances s'est réunie les 23 et 30 avril 2018 à Palézieux-Village. M. Philippe Modoux, Syndic a volontiers répondu à toutes nos questions lors de notre séance du 30 avril 2018. Nous l'en remercions.

La Municipalité soumet au Conseil communal une demande de crédit d'investissement de CHF330'000.00 pour la réfection de la route communale Bussigny-sur-Oron – Saint- Martin à Bussigny-sur-Oron.

Le financement se fera, dans les limites des possibilités, par la caisse communale.

Nous relevons les points suivants :

- Un amortissement annuel de minimum CHF11'000.00 est envisagé
- La route étant communale, aucune participation du Canton ne sera possible
- La réfection concerne le tronçon sis sur le Canton de Vaud, la partie sur le canton de Fribourg ne nécessite pas d'intervention.

Au vu de ce qui précède, la commission vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis No 9/2018 comme présenté par la Municipalité.

Oron, le 30 avril 2018

Michel Bovy

Maurice Mivelaz

Christian Budry

Abel Demiéville

Cédric Ottet